

Montréal, le 5 septembre 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Simon Turmel
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande relative à la conversion du réseau autonome
 d'Inukjuak à l'énergie renouvelable (R-4091-2019)**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre lettre du 4 septembre dernier requérant un délai additionnel pour le dépôt des réponses du Distributeur à la demande de renseignements n^o 1 de la Régie dans le dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accueille votre demande et attendra donc les réponses à ces questions **au plus tard le 6 septembre 2019 à 16 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml